



**VILLE DE SION**

## **MISE AU CONCOURS**

En vue de la prochaine rentrée scolaire, la Ville de Sion met au concours les postes suivants (plein temps et temps partiels) :

# **enseignants-enseignantes 1H à 8H**

**Titres et conditions d'engagement** : selon les dispositions légales en vigueur.

**Entrée en fonctions** : 17 août 2017

Les renseignements relatifs aux postes peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, tél. 027 324 13 14.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références, copies de diplômes et certificats, extrait du casier judiciaire récent (validité inférieure à 6 mois) doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « enseignants » à : Ville de Sion, Direction des écoles, rue de St-Guérin 3, 1950 Sion, **jusqu'au 5 avril 2017**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 14 mars 2017

L'ADMINISTRATION COMMUNALE